

**Zeitschrift:** Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung  
**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung Für das Alter  
**Band:** 35 (1957)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Que se passe-t-il en terre neuchâteloise?  
**Autor:** Pingeon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-722200>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PRO SENECTUTE

Revue suisse pour l'aide aux vieillards,  
la séniculture et l'assurance-vieillesse

Paraît en Mars, Juin, Septembre et Décembre. Editée par le secrétariat général «Pour la Vieillesse» à Zurich. Rédaction (Dr. A. L. Vischer, Bâle, et Dr. J. Roth, Zurich), administration, annonces et expédition : Seestrasse 2, Zurich 2, Téléphone 23 73 79. Impression : Imprimerie Müller Werder & Co. SA., Wolfbachstrasse 19, Case postale Zurich 23  
Prix de l'abonnement frs. 2.— par an. Compte de chèques VIII 8501

35e année

No. 2

Juin 1957

## Que se passe-t-il en terre neuchâteloise ?

Le Comité cantonal neuchâtelois de « Pour la Vieillesse » a décidé d'intensifier la propagande. A cet effet il a chargé celui qui trace ces lignes d'aller, en qualité de président et de propagandiste, prêcher et conférencier dans tout le canton afin de stimuler l'opinion publique en la mettant en présence des belles tâches à accomplir à l'égard des vieillards.

Le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise fut informé de la chose et nous accorda son appui. C'est pourquoi, depuis le début de l'année 1957, je suis allé prêcher en faveur des vieillards hommes et femmes. Agir ainsi, c'est faire de la séniculture puisque c'est suggérer aux auditeurs combien il importe et aux familles et à l'opinion publique de se souvenir de la dette de reconnaissance que l'âge mûr et la jeunesse ont à l'adresse de celles et de ceux qui hier ouvrirent et ensemencèrent les sillons dans le domaine de la famille et dans celui de la vie communautaire.

Je m'efforce en prêchant de faire comprendre que l'on ne peut se contenter d'affirmations solennelles et de théories, mais qu'il est nécessaire d'augmenter les fonds dont dispose la Fondation pour que celle-ci soit toujours plus et en de nombreuses circonstances l'œuvre complémentaire de l'A. V. S. Pour qu'il en soit ainsi, nous avons recouru au moyen classique et toujours bon, consistant à créer dans chaque localité des membres souscripteurs

s'engageant à payer une cotisation annuelle (minimum fr. 5.—). J'avais employé cette manière de faire, il y a 36 ans, au moment de l'organisation des groupes d'adhérents à notre Fondation. Ce procédé fut efficace ; en son temps il constitua la base de nos recettes. Nous estimons qu'il peut fort bien être à notre époque et qu'ainsi une autre catégorie de gens deviendra une nouvelle cohorte d'amis des vieillards.

Pour nous aider dans ce domaine, nous espérons avoir prochainement l'appui de la Radio avec laquelle nous sommes en relations. Il faut en effet que tous les moyens de propagande soient utilisés si nous voulons arriver à chef. A notre époque de haute conjoncture où les dépenses de tous genres sont nombreuses et fort souvent excessives, nous avons à faire comprendre qu'il y a parfois un abîme entre la vie facile et souvent luxueuse de certains et l'existence terne, difficile et morose de beaucoup de vieillards.

Et puis, n'oublions pas que les derniers virages de la route de la vie sont souvent d'autant plus pénibles pour les personnes âgées, qu'ils sont accompagnés d'infirmités ou de maladies qui nécessitent de gros frais de consultations médicales et de pharmacie.

Tout cela réuni, fait que l'on a le droit, me semble-t-il, de faire pression auprès de l'opinion publique pour que des fonds soient recueillis annuellement afin d'ôter des obstacles qui surgissent dans tant de nombreuses occasions sur la route des aînés qui ont besoin de notre affection.

\*

Atmosphère d'affection, voilà bien le mot à souligner en pensant à une nouvelle maison qui vient de s'ouvrir en terre neuchâtoise ; nous avons nommé le Home mixte « Bellevue » au Landeron, dirigé avec compétence et distinction par Madame et Monsieur Magnin. Il s'agit non pas d'un hospice ou d'un asile, mais d'une maison de retraite pour personnes âgées. C'était l'ancienne clinique du Dr Bersot, qui fut un fidèle ami des vieillards. Cette maison en partie transformée et restaurée ne saurait être mieux située ; elle est certainement appelée à devenir une institution *modèle* où de nombreux vieillards connaîtront une phase de vie aussi paisible qu'heureuse.

C'est d'ailleurs dans chaque maison hospitalière, qu'il s'agisse d'un hospice ou d'un asile ou d'une maison de retraite, que

l'homme d'aujourd'hui doit faire rayonner quelque chose d'affectueux et de cordial pour que la dernière phase de vie des aînés soit faite de confort, de confiance, de lumière, de sérénité.

En définitive, pour que dans toutes les maisons qui abritent les vieillards il fasse beau demeurer et que chaque pensionnaire soit heureux, il importe de travailler l'opinion publique et de stimuler toutes les autorités. C'est un devoir urgent de notre époque de consacrer de *très grosses sommes* à l'amélioration du sort des vieillards. Cet état de chose et de fait doit être le prolongement de la vie de prospérité caractérisant notre époque.

Henri Pigeon, pasteur  
Président du Comité cantonal neuchâtelois  
de « Pour la Vieillesse »

## Zur Gestaltung des Ruhestandes

Wir haben in den zwei letzten Nummern dieser Zeitschrift allgemein von der Pensionierung und vom Ruhestand gesprochen. Wir haben gezeigt, wie vielen es schwer wird, sich einer neuen Lebenslage anzupassen und sich darin zurecht zu finden. Wir haben auch schon darauf hingewiesen, dass man sich auf den Ruhestand unbedingt vorbereiten muss. Man muss sich beizeiten seine Gedanken darüber machen, um sich einen Plan vorzunehmen. Wer unvorbereitet in den Ruhestand eintritt und sich davon überraschen lässt, der hat es dann sehr schwer und für ihn wird dann diese Lebenswende zu einer bösen seelischen Krise. Wir alle wollen doch ein glückliches Alter erleben! Das Alter soll keine Zeit sein, in der man sich und andern zur Last fällt. Eine treue Leserin, deren Beruf sie viel mit Betagten zusammenbringt, hat mir geschrieben: «Ich möchte namentlich jenen Satz unterstreichen: Die Zeit darf keine verschwommene Masse sein, sie muss mit deutlichen Zielen und Marksteinen eingeteilt und abgegrenzt werden. Also nicht in den Tag hineinleben! Jeder Tag soll ein Programm haben. Und noch etwas: Man mache es sich nicht allzu bequem!»

In der Tat muss immer und immer betont werden, dass der Mensch auch für den letzten Teil seines Lebens verantwortlich ist. Wenn die Jungen die Alten kritisieren, so sind diese oft selbst daran schuld, wenn sie sich gehen lassen, stumpf dahin leben und